



## Naturalisation

-----  
Par Nono59320

Bonjour à tous et merci d'avance.

Je fais une demande de naturalisation française étant italien et je souhaiterais savoir, si je dois déclarer mon demi-frère.

Je vous remercie

Cordialement

-----  
Par ESP

UP

-----  
Par Anonymequest2022

Bonjour,

Si c'est un demi-frère et que vous avez au moins un même parent alors oui.

Bonne continuation,